

LA CLAYETTE
(71)

SAMEDI 8
ET DIMANCHE 9
MARS 2025

SALLE DES FÊTES
+ EXTERIEUR
80, RUE LAMARTINE



ANTIQUITÉ - MULTI COLLECTIONS

Brocante

PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

Mise en place

6h pour les exposants, ou la veille :
le vendredi à partir de 16h

Ouverture au public

8h - entrée gratuite

Bulletin d'inscription

avec le règlement à **remplir**
disponible également sur **LESBROCANTES71.FR**

Les **BROCANTES**
en Saône & Loire
Bourgogne et Limitrophe

RENSEIGNEMENTS : LORENZO
06 86 25 12 74 - lorenzo.gelsumini@wanadoo.fr

Aucune copie, objet neuf et vêtement ne seront tolérés

R.A.F.

8, champ Montillet - 71800 GIBLES

06 86 25 12 74

Objet : brocante 8 et 9 mars 2025 à La Clayette (71)

Amis exposants,

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint le dossier concernant notre

Brocante multi-collections

Je vous remercie de votre confiance.

Notre budget d'organisation et d'animation est très important :
100 panneaux 80x120 à 50km à la ronde, banderole, presse écrite.

Une réponse rapide de votre part faciliterait l'organisation de
notre manifestation.

Dans l'attente d'une réponse favorable, Madame, Monsieur, je
vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Lorenzo

SAMEDI 8 & DIMANCHE 9 MARS À LA CLAYETTE (71)

Nom : Prénom :

Société :

Adresse :

Téléphone / portable :

Mail :

Marchandises vendues :

Réservation extérieure (longueur minimum 4m.)

Pour **2** jours : nbre de mètres x 6€ = €

Pour **1** jour : nbre de mètres x 4€ = €

Samedi Dimanche

Réservation intérieur

Forfait **2** jours : nbre de mètres ... x 12€ = €

Avec option fourniture table de 1,80m : nbre. x 5€ = €

N° RC ou RM :

Délivré à : date :

Signature obligatoire des 2 documents (bulletin + règlement au dos)

SIGNATURE

R.A.F. - 8, champ Montillet
71800 GIBLES
lorenzo.gelsumini@wanadoo.fr

RÈGLEMENT POUR LA GRANDE BROCANTE

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 MARS À LA CLAYETTE (71)

- Aucun exposant ne pourra prétendre à une place particulière. Les emplacements seront tracés et placés par les organisateurs.
- Ne laissez aucun objet sur votre emplacement à la fin de la brocante. Des sacs poubelle vous seront donnés à votre arrivée.
- L'assurance est à la charge de l'exposant.
- Aucune copie, objet neuf et vêtement ne seront tolérés sur la brocante.
- En cas d'infraction, les organisateurs se réservent le droit de demander à l'exploitant de retirer ses produits de son stand. Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des conséquences qui résulteraient de la non observation des prescriptions ci-dessus.
- Ne pas quitter la manifestation avant la fermeture de celle-ci (19h).
- Le montant des emplacements est de :
 - 6€ le mètre linéaire pour les deux jours,
 - 4€ le mètre linéaire pour une journée
 - Interieur : 12€ le mètre linéaire
- Votre règlement par chèque à l'ordre de R.A.F., sera retiré 3 jours après la manifestation.
- Aucune réservation ne sera retenue sans le chèque joint.

Ce règlement devra être signé et joint à la demande d'inscription.

DATE ET SIGNATURE PRÉCÉDÉES DE LA MENTION « LU ET APPROUVÉ »